

Conseil communal du 19 août

Tout le monde était présent.

Aucune question n'a été posée.

Le conseil a pris une décision de principe concernant la **vente d'une parcelle située à côté du CPAS**. Cette petite parcelle servait à l'origine d'entrée vers les anciens bâtiments communaux attenants. (9 oui, 5 non, 1 non valable)

Suite à la décision de l'Agentschap Binnenlands Bestuur (= Agence d'Administration Intérieure), **l'indemnité par kilomètre pour le personnel a été augmentée** à € 0,3152 par kilomètre pour les véhicules motorisés. Les déplacements de service à vélo ont été fixés à € 0,1608 par kilomètre. En cas de covoiturage, l'indemnité pour le chauffeur a été augmentée de € 0,1576 au kilomètre. (14 oui, 1 non valable)

Le conseil a décidé de révoquer les arrêtés pris lors du conseil du 20 mai 2010, concernant la vente des parcelles situées le long de la Berwinne et de la Voer. (14 oui, 1 non valable)

Décision sans consensus concernant l'approbation du permis – emprunt des travaux de rénovation du centre administratif 'De Voor'. Un des échevins a voté contre le financement des travaux de construction. Ceci s'est fait par majorité pour un montant de 800.000 euro.

Décision sans consensus concernant la réponse à la plainte d'un membre du conseil concernant la non prise en compte des décrets du VCT. Selon la personne ayant voté contre au sein du collège, notre administration devrait publier les adjudications également en français. Vu que les adjudications concernent également les non Fouronnais, cette règle ne s'applique pas. Une majorité des conseillers marque son accord avec la réponse des autorités flamandes.

Le Bourgmestre Huub Broers a proposé de se faire remplacé dans les **organismes administratifs** suivants en raison du fait qu'il est également devenu sénateur. Il continuera cependant à gérer les dossiers sur le plan communal:

- Infrac: remplaçante Shanti Huynen (9 oui, 6 contre)
- Tecteo: remplaçant Jacky Herens (9 oui, 6 contre)

Le conseil communal transfère la maîtrise d'ouvrage de la **restauration de l'église de Fouron-Saint-Martin** au conseil de la fabrique d'église. (9 oui, 5 non, 1 non valable)